



Augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers :

Nouvelle motion du Conseil d'administration de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Montpellier, le 12 février 2019

A quatre reprises déjà, à travers ses différents conseils, l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a exprimé son opposition à l'augmentation des droits d'inscription des étudiant-e-s étrangers. Réuni ce mardi 12 février, son Conseil d'administration vient, à travers une cinquième motion, de réaffirmer son opposition à ce projet de réforme.

Le Conseil d'administration, réuni ce jour le 12 février 2019, souhaite réitérer son opposition à l'augmentation des droits d'inscription des étudiant-e-s étrangers extra-communautaires.

- Considérant que cette mesure, si elle perdurait, serait un obstacle majeur à la démocratisation et à l'internationalisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

- Considérant que cette mesure accentue la sélection, contraire aux valeurs humanistes de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, (à ce jour 140 nationalités différentes et 18% d'étudiants internationaux sont présents sur le campus) en frappant les étudiant-e-s des pays les plus pauvres.

Demande à nouveau au gouvernement de retirer cette mesure afin que soit maintenu l'accueil équitable de tous les étudiant-e-s.

**Université Paul-Valéry
Montpellier 3**

Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

CONTACTS PRESSE

Fabrice CHOMARAT

Directeur de la communication
04 67 14 22 74

fabrice.chomarat@univ-montp3.fr

Sophie MORTREUIL

Chargée de communication
04 67 14 21.41

sophie.mortreuil@univ-montp3.fr